

## L'interview sur le vif

# Nos cheminées en cause dans la pollution de l'atmosphère

Nicolas Vigier est ingénieur à Air Rhône-Alpes. Il revient sur l'épisode de pollution atmosphérique aux particules fines de la semaine dernière. Pour lui, chacun est concerné par cette pollution et peut participer à la réduire, en adaptant la façon de se chauffer notamment.

**À quoi est dû l'épisode critique, que la Région a connu ces derniers temps ?**

En réalité, c'est surtout la durée de cette pollution qui compte. Un taux important de particules fines est resté concentré dans l'air pendant 16 jours, du 3 au 19 décembre. Cela fait plusieurs années qu'on n'avait pas connu une situation aussi longue. Quant aux taux de pollution à proprement parler, on a relevé des niveaux de concentrations de 100 microgrammes par mètre cube d'air, alors que la limite réglementaire est de 50 microgrammes/m<sup>3</sup>. C'est un taux important mais pas record. La pollution est due à un anticyclone, qui plaque l'air froid au sol et qui concentre les particules fines là où sont concentrées les activités humaines. Ce qui peut représenter un risque sanitaire.

**Et ces particules fines, d'où viennent-elles ? Comment les réduire ?**

En hiver, elles sont essentiellement les produits de la combustion, des imbrûlés du chauffage domestique. L'industrie et le trafic routier sont également en cause, mais dans une moindre mesure. Plus de la moitié des particules viennent du chauffage individuel au bois : des cheminées, mais surtout des poêles à bois au mauvais rendement. Avant tout, pour réduire ces émissions polluantes, il faut utiliser du bois le plus sec possible. En ce qui concerne les cheminées, utilisées en agrément le plus souvent, il faut éviter de les utiliser trop souvent. D'abord, le fait que le foyer soit ouvert empêche une combustion optimale. Ensuite, elles polluent l'extérieur, mais aussi l'intérieur du logement. Les personnes asthmatiques en sont souvent conscientes, mais il faut que tout le monde le sache. Il est donc conseillé de renouveler ses installations.



Nicolas Vigier, ingénieur à Air Rhône-Alpes.

**Le trafic routier n'est donc pas la principale cause de pollution ?**

Les véhicules génèrent des particules fines. Sur les grands axes routiers, il est demandé aux automobilistes de réduire leur vitesse de 20 km/h. Si cette mesure n'est pas d'une efficacité redoutable, elle permet d'éviter que la situation n'empire. 20 km/h en moins, c'est 10 % des rejets en moins. Il faut se rappeler que des populations vivent aux abords de ces grands axes, l'A7 ou les grandes villes. Les pics de pollution ont en effet été constatés dans les agglomérations lyonnaise et grenobloise, dans la vallée du Gier et en bordure de l'autoroute. Sur une bande de 100 à 200 m de part et d'autre de ces axes, les taux de pollution sont 50 % plus élevés que la moyenne des villes. Mais réduire sa vitesse sur la route ne permet pas de sortir d'une pollution, dû essentiellement à des émissions polluantes de notre mode de chauffage. Il faut désormais réussir à moins rejeter de particules fines.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
PIERRE SERIZAY